

## DES PORTAUX D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Sur le portail MAILLAGE de votre département, retrouvez les informations COVID concernant :

**MAILLAGE**

exemple  
<http://maillage00.sante-idf.fr>  
Remplacer « 00 » par les deux chiffres de votre département (ex : 75 pour Paris)

- Les dispositifs dédiés
- La prise en charge des patients complexes et personnes en perte d'autonomie dans le contexte COVID
- Les protocoles régionaux, via le portail MAILLAGE de votre département

## DES SOLUTIONS POUR LES CPTS

L'ARS et SESAN proposent de vous accompagner gratuitement dans l'expression de vos besoins de projets numériques et les solutions régionales.

**ATOMES**

Parmi les services proposés aux CPTS, le **site Internet personnalisé de votre CPTS** via l'outil ATOMES. Les outils « clé en main » suivant sont proposés :

- Recherche dans le répertoire régional de l'offre sanitaire et médico-sociale (ROR) et cartographie
- Communication sur la CPTS et adhésion en ligne
- Espace adhérent restreint via un code sécurisé
- Accès facilité aux solutions régionales (Terr-eSanté, ORTIF, ViaTrajectoire...) avec un code unique de connexion
- Une page spécifique peut vous être proposée pour publier la cartographie des lieux de dépistage COVID du territoire.

## CONTACTEZ-NOUS

Numéro vert (gratuit)

**0805 690 711**

Numéro (appel local)

**01 83 76 30 31**

[covid@sesan.fr](mailto:covid@sesan.fr)

# CORONAVIRUS COVID-19

## GUIDE DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

## MSP, CPTS, CMS, CENTRES AMBULATOIRES COVID, ...

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie COVID-19, l'ARS Ile-de-France et SESAN proposent aux centres ambulatoires COVID, MSP, Centres de santé, pôles de santé et CPTS, une palette d'outils numériques régionaux pour faciliter le suivi des patients.

## LA PLATEFORME DE PARTAGE ET DE COORDINATION



### e-COVID

Ce module vous permet de suivre l'état de santé de vos patients COVID+ ou en attente de résultats.

Un tableau de bord mis à jour en temps réel permet de suivre l'évolution de la santé d'un patient et être informé en cas d'aggravation des symptômes

Les patients saisissent l'évolution de leur état de santé à partir des critères d'auto-surveillance :

- Température,
- Frissons, malaise,
- Gêne respiratoire,
- Toux,
- Perte d'odorat
- ...

L'ARS et SESAN mettent à disposition e-COVID et Terr-eSanté, outils dédiés au télésuivi des patients à domicile et au service de la coordination ville-hôpital à toutes les étapes du parcours patient.

### Quels services vous apporte Terr-eSanté ?

- Coordination inter-professionnelle : **messaging instantané sécurisé à l'échelle d'une structure d'exercice coordonné**
- Coordonner la prise en charge à domicile de vos patients : **Tchat sécurisé** avec les membres du **cercle de soins** et visibilité des contacts, **partage de notes et de photos**, demande d'appui au DAC...
- Sortie d'hospitalisation : alerte à la sortie d'hospitalisation, transmission de la lettre de liaison
- **Interopérabilité disponible** avec les logiciels métiers
- Plus de 4300 professionnels de santé prenant en charge plus de 30 000 patients



### Comment organiser le télésuivi ? Le télésuivi du patient doit être coordonné et à l'initiative d'un professionnel de santé.

Vous pouvez vous-même organiser le télésuivi de vos patients via un suivi individuel ou par la mise en place d'une organisation territoriale avec les partenaires du territoire.

L'ARS travaille à la mise en place d'une cellule de télésuivi régionale, pour tous les professionnels et structures qui souhaitent utiliser e-COVID mais qui n'auraient pas la ressource disponible pour mettre en place une plateforme locale.

## LA PLATEFORME DE TÉLÉSANTÉ RÉGIONALE



Au service de la continuité des soins et dans le cadre d'un dispositif dédié COVID, l'ARS et SESAN mettent à disposition ORTIF.

- Un réseau de 30.000 professionnels de santé exerçant au sein d'un réseau de 1200 structures.
- Une solution permettant de réaliser des activités de téléexpertise, téléconsultation, téléstaff et partage d'imagerie médicale.
- Accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

### Quels services vous apporte ORTIF ?

- La téléconsultation avec vos patients à domicile ou en EHPAD pour assurer la continuité des soins et pouvant associer les professionnels ressources
- La téléconsultation avec plusieurs professionnels de santé et le patient
- L'accès à un annuaire des ressources facilitant la sollicitation d'un expert médical ou soignant via la téléexpertise
- La visio pour les staffs pluridisciplinaires et les téléconsultations pour mettre en œuvre ou adapter le projet de soins ville-hôpital ou en sortie d'hospitalisation.

Pour faciliter vos échanges, un professionnel de santé utilisateur d'ORTIF peut inviter un confrère non inscrit à participer à des échanges en visio (RCP, téléstaff, ...)

## L'OUTIL NATIONAL D'ORIENTATION



ViaTrajectoire est accessible directement pour les médecins de ville avec leur carte CPS.

Il permet de réaliser des admissions directes en SSR, vers l'HAD et les EHPAD et d'optimiser le suivi des étapes jusqu'à l'admission.

Les professionnels de santé peuvent désormais renseigner des indicateurs tels que « Plan Blanc » et « COVID-19 », préciser le statut COVID du patient, ajouter toutes les informations complémentaires utiles à l'orientation des patients.

Les informations sont visibles par tous les partenaires depuis leur tableau de bord.